



Actions de la Province de Liège

Collaborations de la Province de Liège et de la Province de Luxembourg

« Prévenir et gérer les déchets dans les milieux professionnels et scolaires administratifs »



Prévention des espèces invasives



Province de Liège

Les espèces invasives

Le sumac de Virginie



Province de Luxembourg

Carte d'identité

Nom commun : Sumac de Virginie

Synonymes : Sumac vinaigrier, Sumac

Nom scientifique : *Rhus typhina*

Famille : Anacardiacees

Habitat : Terrestre

Origine : Amérique du Nord

Introduction : Horticulture




Ecologie

- Arbuste à port très étalé, de 4 à 5 mètres de haut et 5 à 6 mètres de large.
- Espèce dioïque, les fleurs mâles et femelles sont portées par des individus différents.
- Seules les plantes femelles portent, dès qu'elles sont âgées de 3 à 4 ans, les fructifications gonflées caractéristiques qui peuvent contenir de 100 à 700 graines.
- La plupart des sumacs de Virginie plantés pour l'ornement sont des plantes femelles.
- La dormance des graines est très difficile à lever, probablement à cause de la présence d'une cuticule imperméable très résistante.
- Les feuilles, caduques, sont composées de 11 à 31 folioles et prennent une couleur marquée rouge-orange en automne.
- Les jeunes rameaux sont abondamment recouverts de poils soyeux.
- Un latex blanc s'écoule des blessures, il empêche les insectes phytophages (qui se nourrissent de végétaux) de s'attaquer à la plante.
- Plante pionnière, résistante au stress hydrique et à la pollution.
- Les populations sauvages se développent dans des habitats variés comme les friches, les clairières, les lisières forestières et les sites rudéralisés (transformés par l'activité humaine).
- Préfère les stations ensoleillées et les sols secs, drainés et rocailleux.

Caractère invasif

- Se multiplie par rejets de souche, semis et drageonnement, parfois jusqu'à 10 mètres de la plante mère.
- Se propage facilement lors de déplacements de terres contenant des fragments de rhizomes.
- Le sectionnement d'un drageon forme un nouvel individu.
- Développe rapidement des colonies monospécifiques denses.

Impacts sur les espèces

- Prédation/herbivorie : Faible
- Compétition : Elevé
- Transmission de maladies : Faible
- Génétique : Faible

Impacts sur les écosystèmes

- Cycle des nutriments : Inconnu
- Altération physique : Elevé
- Successions écologiques : probable
- Chaîne alimentaire : Faible

Impacts environnementaux

- Concurrence et supprime les espèces indigènes et réduit la biodiversité.
- Les populations denses interceptent une fraction importante de la lumière et empêchent le développement des végétaux de sous-bois.
- Les fleurs sont très attractives et détournent les insectes pollinisateurs des espèces indigènes.



Informations fournies sans engagement dans le but d'informer et de sensibiliser à la problématique des espèces invasives

Page 1 sur 2

- Possède une activité allélopathique (produit des substances inhibant la germination et la croissance d'autres plantes à proximité).

Impacts sur la santé

Le latex est toxique et peut provoquer des allergies et des dermatites par simple contact avec la peau.

Prévention de la dissémination

Laisser sécher les déchets de coupe sur place, hors de toute zone inondable, ou les composter de manière efficace pour empêcher leur reprise.

Poser une barrière anti-rhizome permet de limiter l'expansion latérale.

La coupe simple d'un individu adulte cause un stress qui favorise l'apparition de nombreux rejets, l'essouchage suivi de l'arrachage systématique des rejets sont nécessaires.

Plantes alternatives

Le sumac de Virginie est essentiellement utilisé comme arbuste d'ornement et écran-vert.

Plusieurs espèces alternatives, non invasives et disponibles sur le marché de l'horticulture peuvent y être substituées, notamment l'Amélanchier sauvage (*Amelanchier ovalis*), l'aubépine à deux styles (*Crataegus laevigata*), le buis (*Buxus sempervirens*), le charme (*Carpinus betulus*), le cornouiller mâle (*Cornus mas*), le fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*), le genêt à balais (*Cytisus scoparius*), le houx (*Ilex aquifolium*), l'if (*Taxus baccata*), le noisetier (*Corylus avellana*), le prunellier (*Prunus spinosa*), le sureau noir (*Sambucus nigra*), le troène (*Ligustrum vulgare*) et la viome lantane (*Viburnum lantana*).

Présence et risque d'invasion par district phytogéographique






Informations fournies sans engagement dans le but d'informer et de sensibiliser à la problématique des espèces invasives

Page 2 sur 2

Le Plan Climat de la Province de Liège

Deux volets

l'atténuation

l'adaptation



Deux volets

l'atténuation

l'adaptation



Le plan Climat de la Province de Liège

réalisation d'un diagnostic territorial

fixation d'un objectif de réduction

les partenaires



Le Plan Climat se décline sur deux axes



axe provincial

axe communal



Actions au niveau provincial

Construction ou rénovation de bâtiments publics

HEPL Rennequin Sualem



Actions en faveur de la biodiversité

suivre les réseaux de surveillance des maladies à vecteur et parasites

suivre l'évolution des espèces invasives

promouvoir la gestion durable des forêts